DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Millau
MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU
Téléphone : 05 65 61 87 09

ARRETE DU MAIRE
N° 2026-57

Objet : Arrêté de circulation temporaire portant réglementation de la circulation, sur le territoire de la commune de Vezins de Lévezou, au Malaval bas.

La Maire de VEZINS DE LEVEZOU, Chantal CHASSAN

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 ;
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles relatifs aux pouvoirs de police de la circulation ;
Vu le code de la route ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - Livre I – 1ère et 8ème parties, relative à la signalisation temporaire
Considérant la demande de l'entreprise SDEL Rouergue Millau – TSA 7001 – 69134 DARDILLY CEDEX, représentée par Mathieu ANDRE, il y a lieu de réglementer la circulation, sur le territoire de la commune de Vezins de Lévézou, le Malaval Bas

ARRETE

ARTICLE 1 :
Pour permettre des travaux de raccordement au réseau électrique,
à partir du 19 octobre 2026 et durant 30 jours calendaires, la circulation générale sera réglementée, sur le territoire de la commune de Vezins – le Malaval Bas.
La réglementation concernera les deux sens de circulation.
La circulation se fera de façon alternée par feux tricolores.

ARTICLE 2 :
Les prescriptions de l'article 1 seront matérialisées par une signalisation conforme à la réglementation en vigueur. La mise en place de cette signalisation de police sera assurée par l'entreprise SDEL Rouergue Millau en charge des travaux et sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 :
Le Maire, le Commandant du Groupement de Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux entreprises chargées des travaux.

Fait à Vezins de Lévézou le 26/10/2026
La Maire, Chantal CHASSAN

MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU * 12780 *